

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Perspectives 2023-2026

COORDINATION DU PROJET

Organisateur

Mairie de Boulazac Isle Manoire

Hôtel de Ville Agora

Boulazac

24750 Boulazac Isle Manoire

Tel : 05 53 35 59 59

Responsable du projet

Mr Jacques AUZOU

Mairie de Boulazac Isle Manoire

Elus référents

Mr Jacques AUZOU : Maire

Mr Alain COURNIL, Mme Liliane GONTHIER, Mr Jean-Pierre PASSERIEUX
et Mme Bernadette SALINIER : Maires délégués

Mr Boris VOIRY : Adjoint en charge des affaires scolaires

Services porteurs :

Directrice générale adjointe Pôle « Education, Sport, Culture » : Mme Sandrine GUIONIE

Directeur Service Education Jeunesse : Mr Florent ROGER

Coordinatrice Technique : Mme Samira EL MTALSSI

Coordinateur du projet

Mr Florent ROGER

Directeur Service Education Jeunesse

Tél : 06.26.61.11.80

Contacts

Service Education Jeunesse

Tel : 05 53 35 59 77

Mail : enfance.jeunesse@boulazacislemanoire.fr

I. Diagnostic de territoire	5
1. Méthodologie du diagnostic	5
2. Etat des lieux du territoire	5
La commune.....	5
Les chiffres clef.....	6
Les habitants	7 à 12
3. Les services et équipements	13
Les commerces et les services	13
Les équipements et les services liés à la santé.....	15
Les équipements sportifs et culturels.....	15
La dynamique associative	16
Les équipements éducatifs	16
Les services petites enfance	17
Les équipements périscolaires.....	17
Les équipements extrascolaires.....	17
II. Le projet éducatif de territoire	18
1. Les attendus du projet	18
2. Les publics et territoire concernée	18
Les écoles	18
Les tranches d'âges.....	19
3. L'articulation avec les dispositifs existants	19
CMJ.....	19
Unicef.....	19
Dispositif « Coup de pouce »	20
Accompagnement de l'association « les pieds dans le plat ».....	20
4. La concertation entre les acteurs	20
Partenariats institutionnel et financier.....	20
Partenaires éducatifs	21
Partenaires qui assurent la mise en œuvre du projet	21
5. Le pilotage du projet	22
Calendrier des rencontres.....	23

III. Les intentions éducatives	24
1. Les valeurs éducatives partagée.....	24
L'enfant, l'élève : future citoyen	24
La réussite éducative	25
L'alliance éducative/ la coéducation.....	25
2. Les axes éducatifs.....	26
La citoyenneté au cœur des actions	26
Axe 1 : Le vivre ensemble	26
Axe 2 : Culture et découverte	26
Axe 3 : Ecocitoyenneté.....	26
Axe 4 : Epanouissement de l'individu	27
3. Les objectifs éducatifs.....	27
Vivre ensemble	27
Culture et découverte	27
Ecocitoyenneté	29
Epanouissement de l'individu	29
Période et rythme	30
Les activités.....	31
La communication.....	32
V. L'évaluation	33
1. Les critères et indicateurs d'évaluations.....	33
2. Les outils d'évaluation	35
VI. Synthèse	36
Annexe 1	37 à 37

I. Diagnostic de territoire

Dans le cadre du projet “ Horizon(s) 2040 ”, un groupe d’une quinzaine d’étudiants de l’IUT de Bordeaux, détachés sur le site de Périgueux a l’opportunité de se voir confier l’étude d’un territoire durant deux à trois ans. Ces étudiants se mobilisent autour de la commune de Boulazac Isle Manoire afin de comprendre le territoire, identifier ses enjeux et proposer des actions à engager et évidemment participer à leur mise en œuvre. Ce travail est conçu en collaboration avec la collectivité locale et ses acteurs.

1. Méthodologie du diagnostic

Ce diagnostic a été établi en plusieurs étapes (découvrir, comprendre, échanger, analyser et ensuite proposer, construire) pour être en mesure de faire émerger ce qui apparaît être les grands enjeux de la commune de Boulazac Isle Manoire.

Ce travail a permis de mieux connaître le territoire, ses forces, ses faiblesses ainsi que ses opportunités et ses menaces.

Pour réaliser cette première étape, 4 outils ont été utilisés :

- la monographie,
- les entretiens,
- les recherches et analyses de données quantitatives,
- l’identification des acteurs et des actions menées sur le territoire.

2. Etat des lieux du territoire

La commune

Depuis le 1er janvier 2017, il s’agit d’une commune nouvelle au titre de l’article 21 de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de la réforme des collectivités territoriales. A cette date a eu lieu une fusion entre les communes de Boulazac, Saint-Laurent sur Manoire, Atur et Sainte-Marie de Chignac, ce qui a donc formé la commune nouvelle de Boulazac Isle Manoire. Grâce à cette fusion, cette dernière est devenue la troisième commune la plus peuplée de Dordogne après Bergerac et Périgueux. Elle fait partie de la communauté d’agglomération du Grand Périgueux depuis 2014.

Les chiffres clef

Commune de Boulazac Isle Manoire :

- Population : 10 841 habitants
- Superficie : 56 km²
- Densité : 193,76 hab/km²
- Type : commune périurbaine
- Revenu moyen par habitant : 2108 € nets par mois

Communauté d'agglomération du Grand Périgueux :

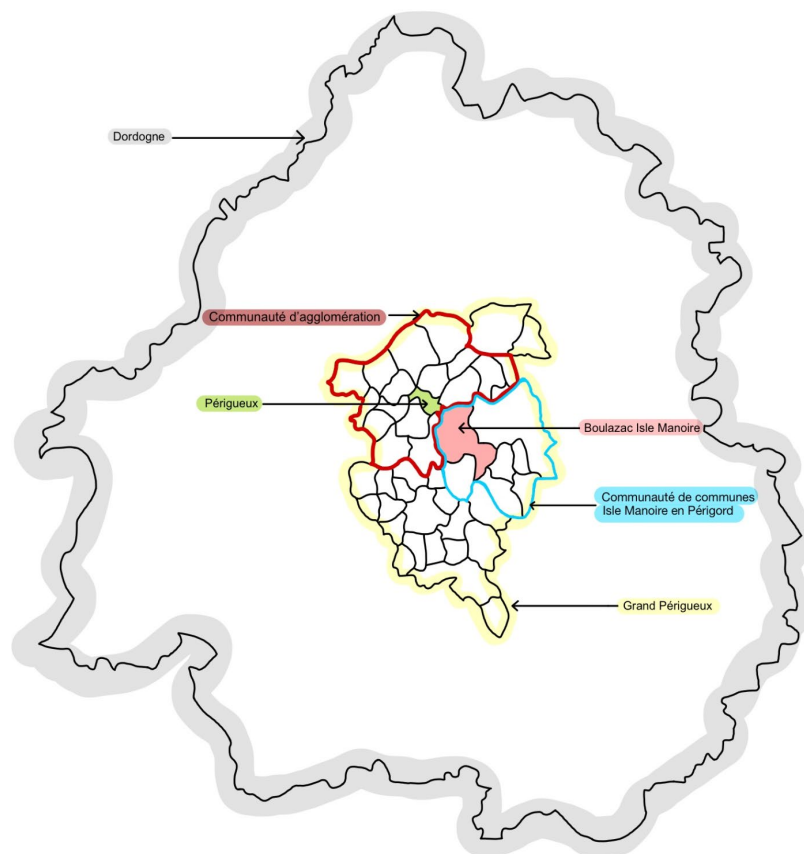
- 43 communes
- Superficie : 1 047 km²
- Population : 105 583 habitants
- Densité de population : 100,8 hab/km²
- Revenu médian par habitant: 1781.6 euros nets par mois

Dordogne :

- 503 communes
- 20 EPCI
- Superficie : 9 060 km²
- Population : 413 223 habitants (2019)
- Densité de population : 46 hab/km²
- Revenu médian par habitant : 1 643€ nets par mois

Communauté de communes Isle Manoire en Périgord :

Ancienne communauté d'agglomération périgourdine (CAP)

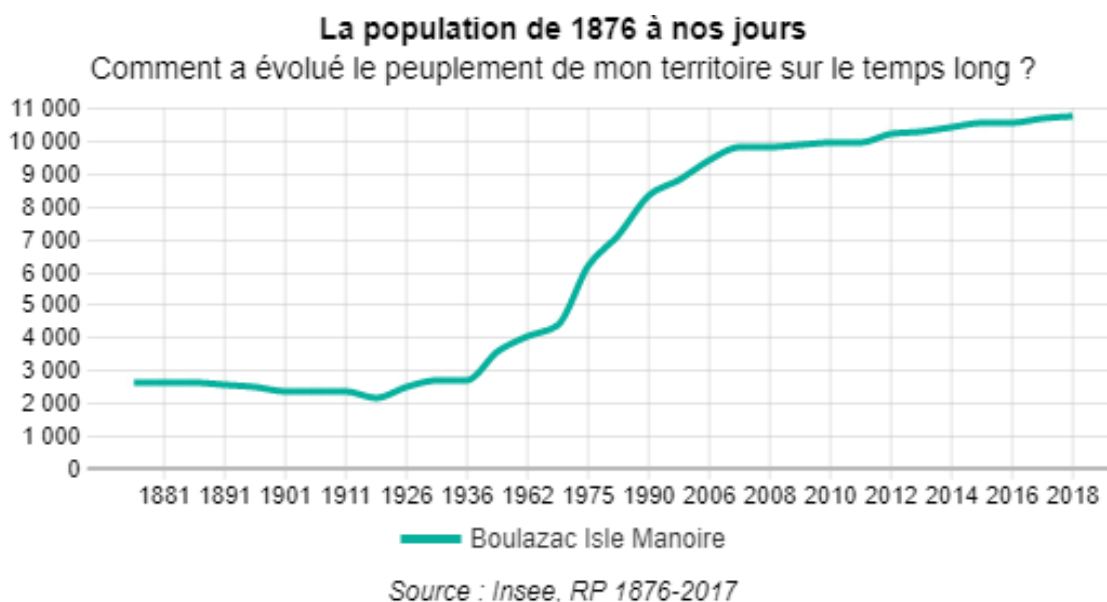


Les habitants

Les tableaux et les graphiques ci-dessous correspondent au périmètre actuel de la commune de Boulazac Isle Manoire qui n'a été créé qu'en 2016.

a) La population :

La démographie

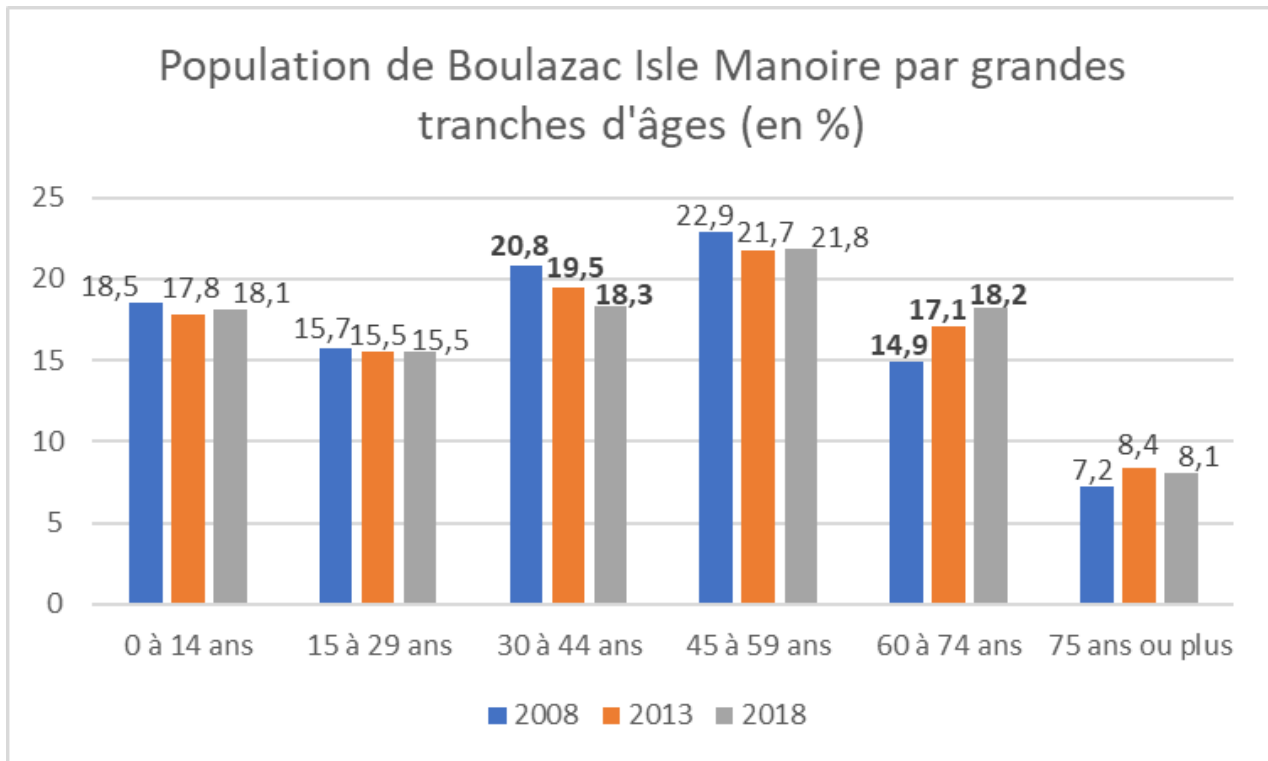


Entre les années 1970 et 1990, la commune de Boulazac Isle Manoire connaît une forte croissance démographique. Après une forte stagnation de 1881 à 1945, Boulazac Isle Manoire subit les Trentes Glorieuses, une révolution d'une ampleur nationale qui a fait doubler la population de la commune, passant ainsi de 3000 habitants en 1945 à 6000 habitants en 1973.

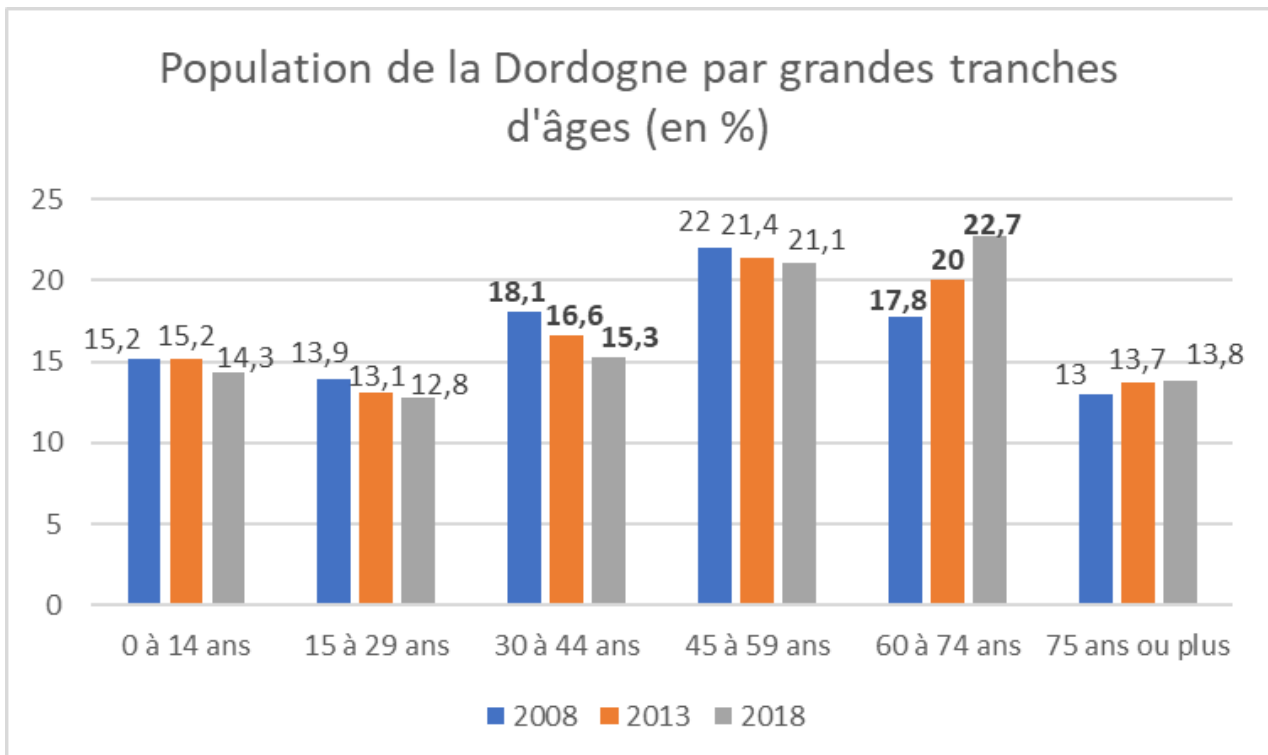
Au total, de 1936 à 2007, la population de Boulazac Isle Manoire a crû de 263%.

b) Structure par âge :

Données de Boulazac Isle Manoire

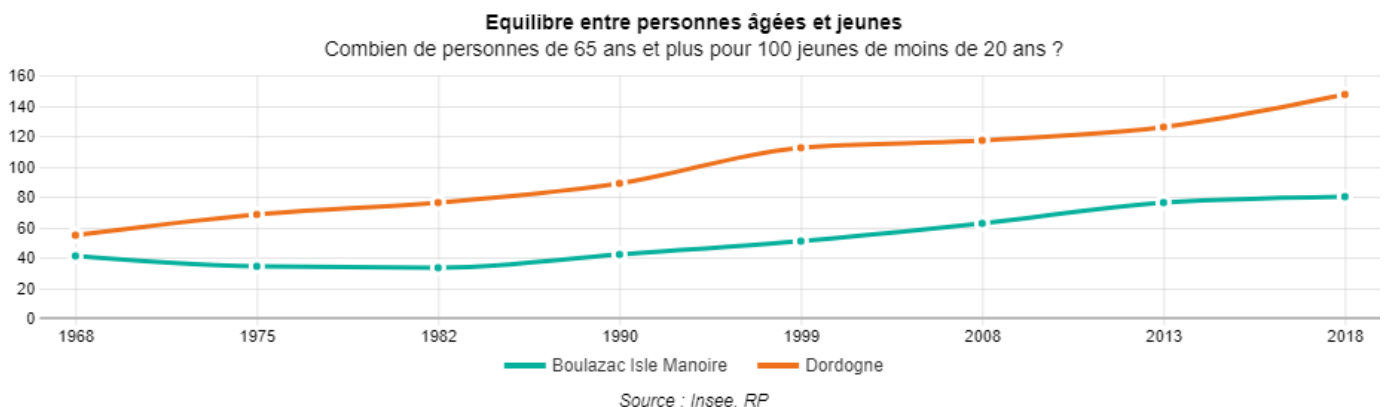


Données de la Dordogne



Sur ce graphique, nous pouvons constater que :

- Une assez forte augmentation de la part des 60 ans et plus : en effet, les plus de 60 ans représentaient 22.1% en 2008 contre 26.3% en 2018.
- La population des jeunes (0-29 ans) a augmenté de 1% sur la période et leur part parmi la population de Boulazac Isle Manoire a diminué de 0.6 point de pourcentage : alors que les 0-29 ans représentaient 34,2% de la population de la commune en 2008, ils représentaient 33,6% des boulazacois en 2018.
- Une légère baisse de représentativité des 30 - 44 ans, population majoritairement active et en âge d'avoir des enfants (passage de 20.8% en 2008 à 18.3% en 2018). Cette tranche d'âge est essentielle, car elle participe activement au renouvellement de la population, mais aussi au dynamisme de la population ainsi qu'au maintien d'infrastructures majeures telles que les écoles et les collèges.
- Une baisse est observée au niveau du nombre de personnes entre 30 et 44 ans qui est relativement stable sur Boulazac Isle Manoire et la Dordogne. Les personnes âgées, quant à elles, sont surreprésentées en Dordogne et minoritaires à Boulazac ce qui montre bien que la commune de Boulazac Isle Manoire est dynamique.

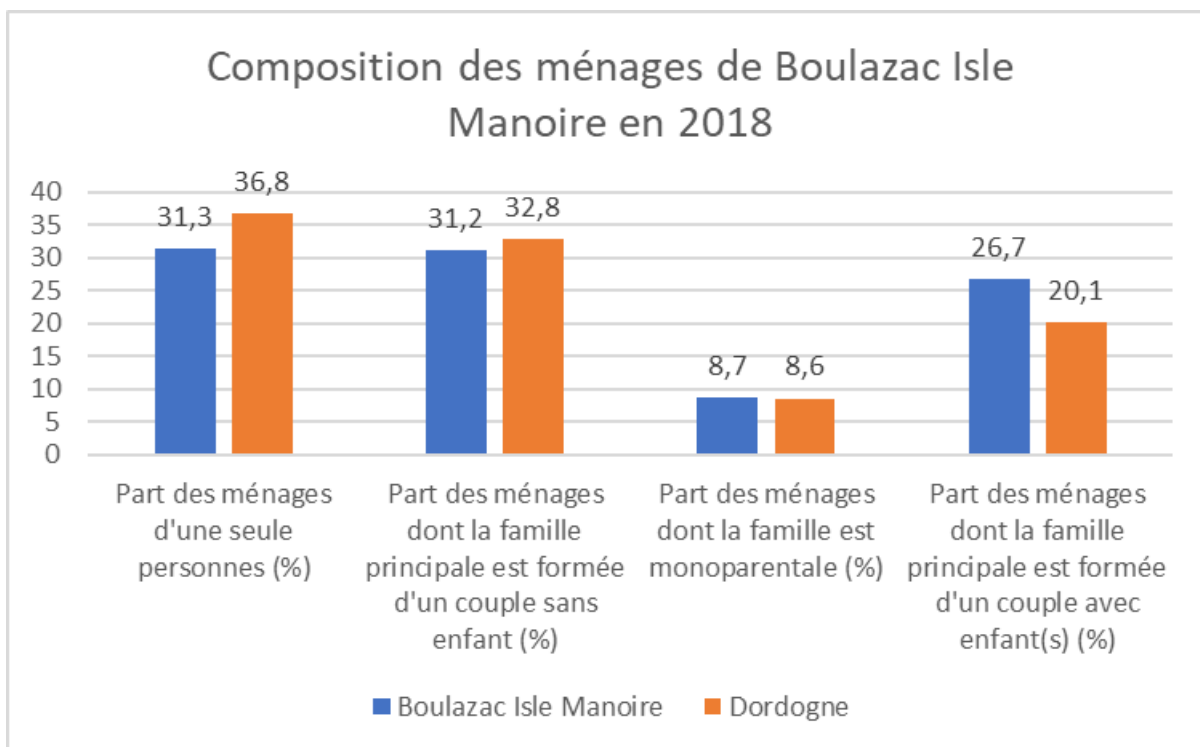
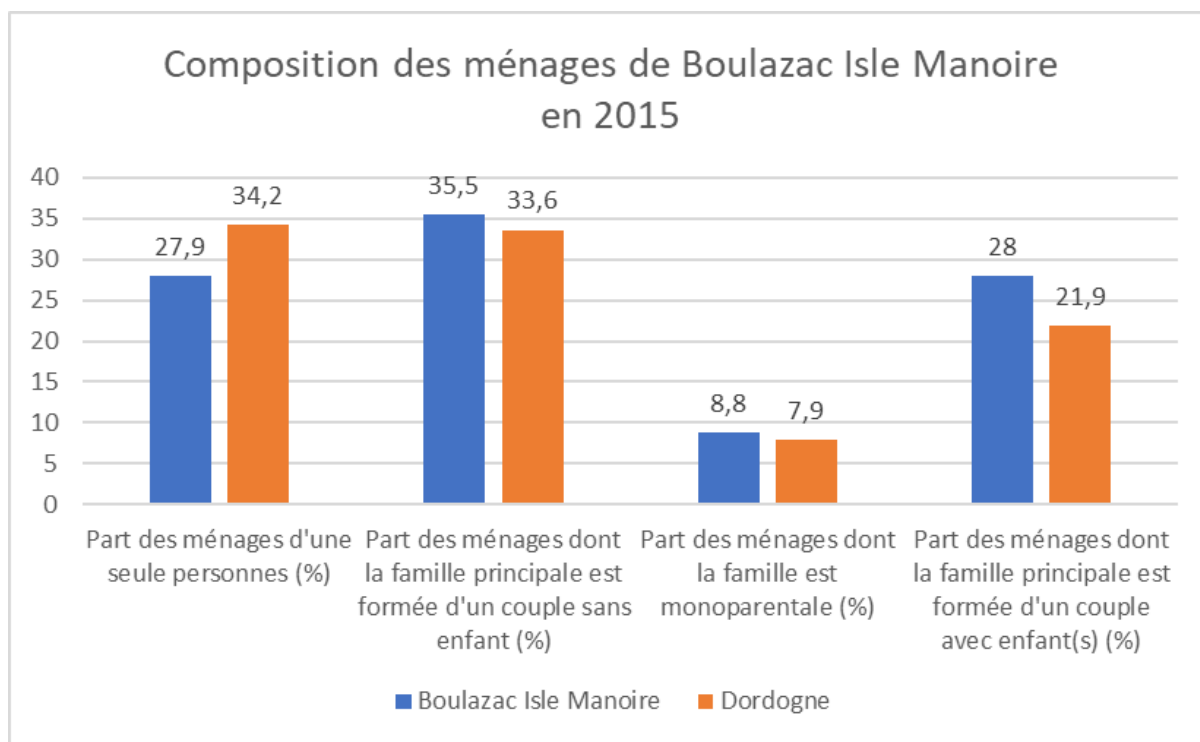


- Une légère diminution des 45 - 59 ans avec un passage de 22.9% en 2008 contre 21.8% en 2018.
- En 2013, sur Boulazac Isle Manoire, on comptait 79 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans alors qu'en Dordogne, on comptait 120 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. En 2018, sur Boulazac Isle Manoire, on compte 80 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, tandis qu'en Dordogne, il y avait 150 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

On remarque ainsi que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus en Dordogne est en constante augmentation depuis 1968 (son nombre a plus que doublé en 50 ans), ce qui témoigne d'un vieillissement de la population dans le département. Si le vieillissement de la population est également un processus qui touche les habitants de la commune (on peut voir que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus à Boulazac Isle Manoire a également

doublé depuis 1968) son intensité est moindre (la courbe de l'indice de jeunesse tend à se stabiliser depuis 2013).

c) Taille des ménages :



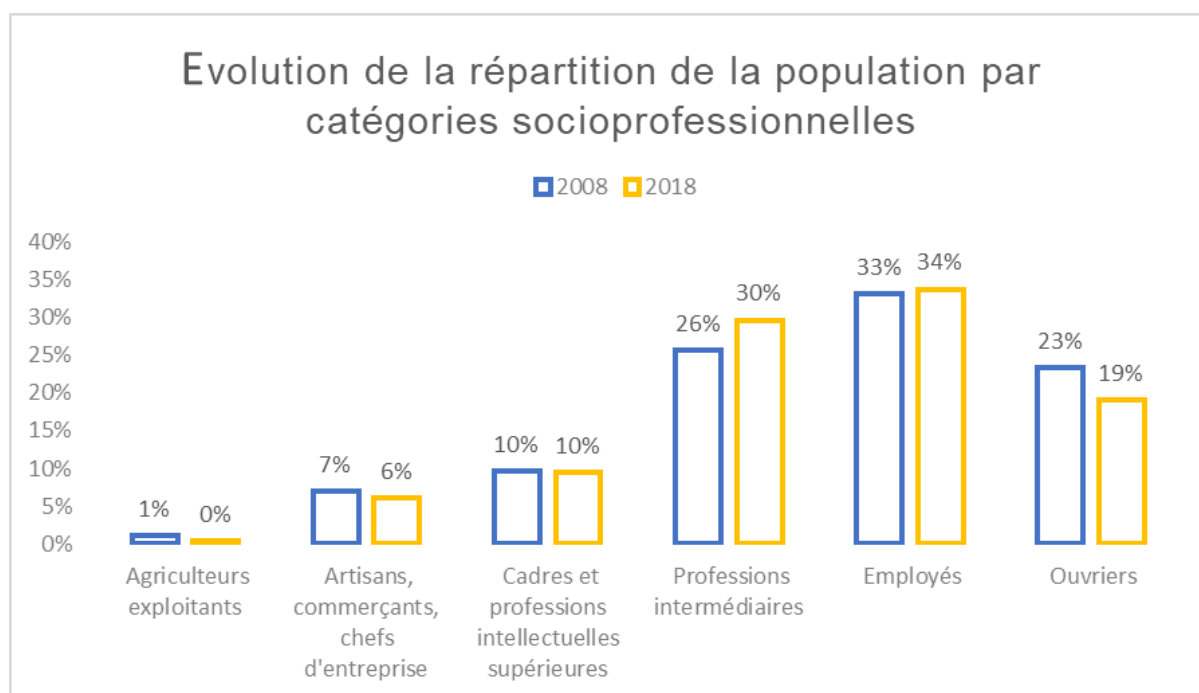
La commune de Boulazac Isle Manoire est très attractive pour les couples avec enfants grâce à ses établissements scolaires et autres structures pour enfants présents sur la commune.

En effet, à l'aide de ces graphiques, nous pouvons déduire deux explications. La première étant qu'en 2015 sur Boulazac Isle Manoire la part des ménages d'une seule personne est de 27.9% contre 34.2% à l'échelle de la Dordogne soit un écart de 6.3%. Cet écart non-négligeable tend à diminuer puisqu'il n'est que de 5.5% en 2018.

Il y a moins de ménage d'une seule personne sur Boulazac Isle Manoire. Cela réside dans le fait que la commune attire peu de personnes seules. En effet, Boulazac Isle Manoire est une commune périurbaine, elle attire donc davantage les familles avec des enfants.

Ainsi, les ménages composés d'un couple avec enfants sont plus attirés par un cadre de vie calme avec de l'espace pour par exemple acquérir un pavillon bien plus confortable qu'un appartement dans le centre de Périgueux, d'où une attirance plus forte pour Boulazac Isle Manoire. La commune de Boulazac Isle Manoire est donc plus intéressante pour les couples avec enfants.

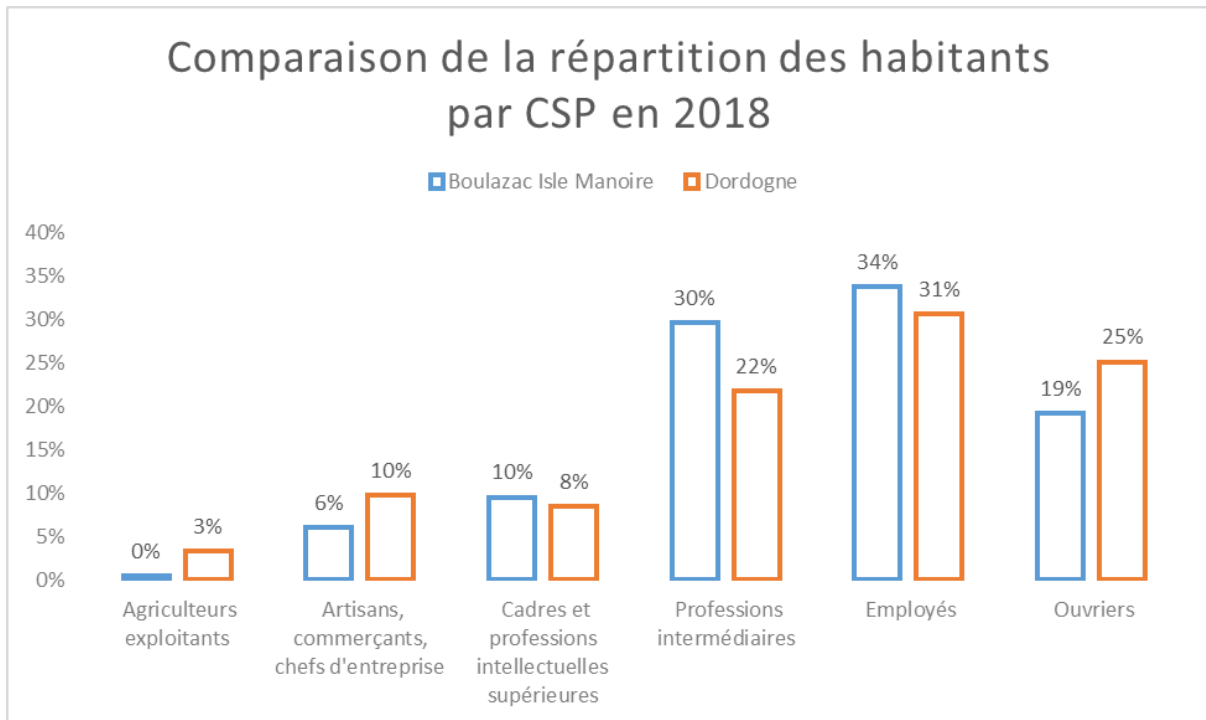
Cependant, nous pouvons observer une légère diminution entre 2015 et 2018 de la part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant sur l'ensemble de la Dordogne passant de 21.9% en 2015 à 20.1% en 2018. Cette diminution s'observe aussi sur la commune de Boulazac Isle Manoire. Cela s'explique par le fait que le taux de natalité diminue au fil du temps et que les ménages en couple ne cherchent plus forcément à faire des enfants. Ceci peut-être également lié à l'urbanisation qui devient de plus en plus importante sur Boulazac Isle Manoire, mais elle reste tout de même un minimum plus attractive par rapport à la Dordogne.



d) Caractéristiques sociales de la population

De 2008 à 2018 à Boulazac Isle Manoire, la représentation des professions intermédiaires augmente (de 4 points de pourcentage) au détriment de la représentation des ouvriers (qui diminue de la même valeur). Cette observation vient représenter le phénomène de périurbanisation : les classes moyennes ayant tendance à s'installer dans des communes en

périphérie des villes, à la recherche du mode de vie en pavillon. Ainsi, à Boulazac Isle Manoire, la classe moyenne est représentée à hauteur de 30%.



e) Taux de scolarisation en fonction de l'âge (en %)

	2008	2013	2018
BOULAZAC ISLE MANOIRE			
2 à 5 ans	73.7	74.5	73.7
6 à 10 ans	99.2	98.2	97.6
11 à 14 ans	99.4	98.9	99.8
15 à 17 ans	95.1	95.9	97.2
18 à 24 ans	49.7	41.2	36.3
25 à 29 ans	5.7	4.4	5.0
30 ans ou plus	0.8	0.7	0.8
DORDOGNE			le
2 à 5 ans	74.6	75.2	74.7
6 à 10 ans	98.9	98.7	97.5
11 à 14 ans	99.1	98.9	98.2
15 à 17 ans	95.7	95.5	95.8
18 à 24 ans	39.3	38.2	36.1
25 à 29 ans	3.7	3.1	4.6
30 ans ou plus	0.6	0.5	0.7

Concernant le taux de scolarisation selon l'âge, nous pouvons voir que globalement jusqu'à la tranche d'âge 15-17 ans la plupart des jeunes sont scolarisés. En revanche à l'âge de 18 ans, on remarque une baisse de scolarisation des jeunes et celle-ci s'accroît encore entre 2008 et 2018. On peut ainsi supposer que les jeunes recherchent plus rapidement une activité professionnelle et donc une certaine stabilité financière plutôt que de longues études.

3. Les services et équipements

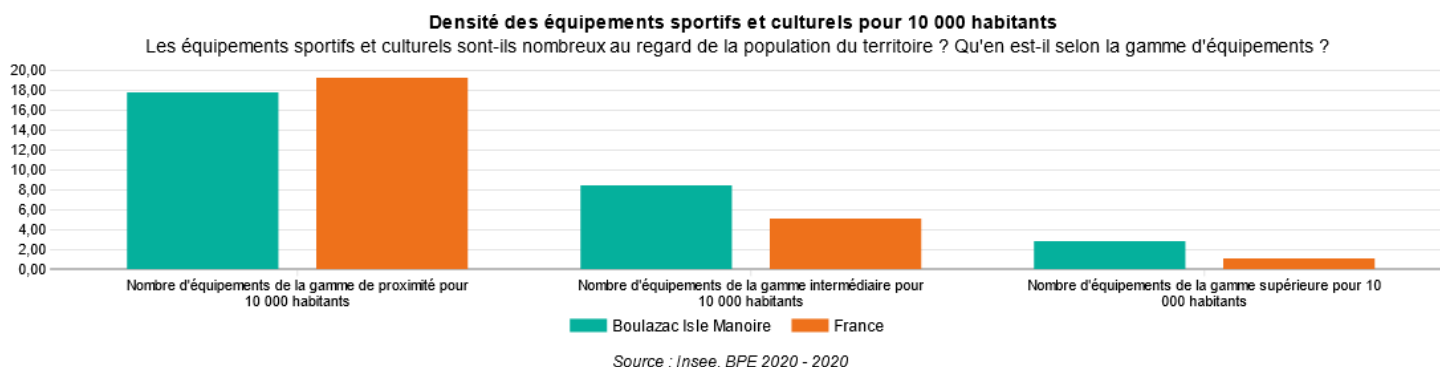
[Les commerces et les services](#)

Proposant plus de 240 commerces et 723 entreprises en 2019 sur sa commune, Boulazac Isle Manoire détient 5 fois plus d'entreprises que la moyenne nationale.

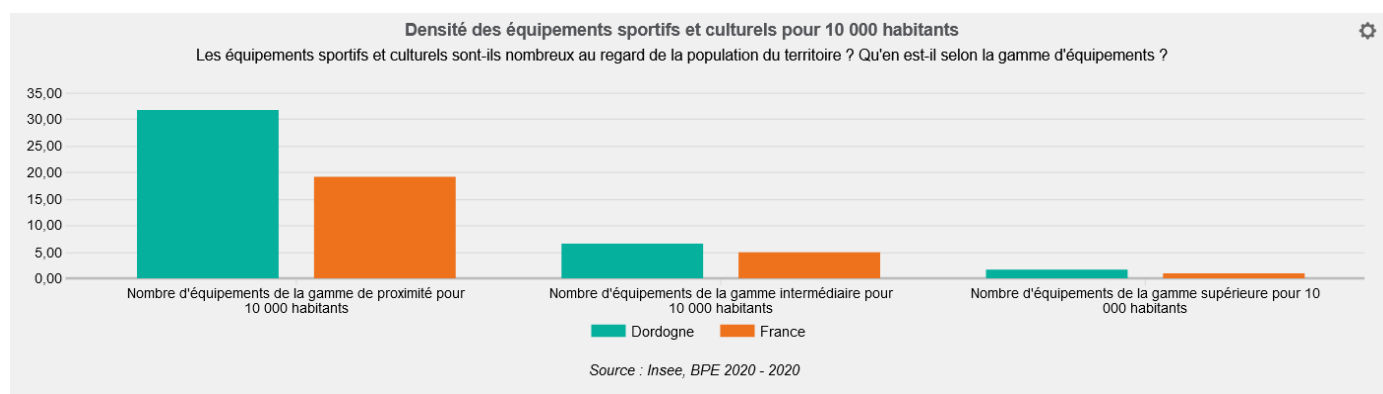
En effet, nous pouvons voir qu'entre 2005 et 2019, le nombre d'entreprises sur la commune est passé de 279 à 723 entreprises, étant multiplié par 2,6.

Ces deux constats montrent que Boulazac Isle Manoire est de plus en plus équipée en commerces et services au fil du temps. Cela appuie donc le fait que Boulazac Isle Manoire est attractive sur le territoire. Il est cependant à noter que de plus en plus de PME, TPE et personnes à leur compte se créent chaque année, ce qui influe sur la réelle augmentation du nombre d'entreprises sur la commune.

Densité des équipements sportifs et culturels de Boulazac Isle Manoire:



Densité des équipements sportifs et culturels en Dordogne:



Pour savoir si une commune est plutôt bien équipée en service, il s'agit de comparer les différents types de services à savoir les services de proximité, de niveau intermédiaire et supérieur.

Tout d'abord, il est à noter que sur les services de proximité regroupant les terrains de sports, activités de loisirs et autres, Boulazac Isle Manoire détient une valeur de 17.72 équipements pour 10 000 habitants contre une valeur nationale moyenne de 19.23 pour 10 000 habitants. Cette légère différence est expliquée par la fusion des communes en 2017 qui a soudainement augmenté le nombre d'habitants et forcément diminué cette valeur. Cependant, la valeur d'équipements supérieurs (c'est-à-dire les parcours de santé, théâtres, lieux d'exposition) est de 2.80 pour 10 000 habitants à Boulazac Isle Manoire contre 1.06 au

niveau national pour 10 000 habitants. Cette différence notable peut s'expliquer par la forte présence de lieux culturels tels que le Palio, l'espace de l'Agora ou encore la plaine de Lamoura.

Ainsi, l'ensemble de ces statistiques prouve que la commune est bien desservie en services par les nombreuses infrastructures publiques. Quant aux commerces, la commune dispose d'énormément d'enseignes mais toutes sont regroupées sur la partie Boulazac laissant donc Atur, Saint Laurent sur Manoire et Saint Marie de Chignac avec peu ou pas de commerces et une gamme de service limitée. Le peu d'équipements en service de proximité s'explique par le fait qu'Atur soit proche de la zone commerciale de Notre Dame de Sanilhac.

Les équipements et les services liés à la santé

Quelques chiffres : en 2018, Boulazac Isle Manoire compte un taux de 3,8 consultations par an et par habitant. Cela est légèrement plus faible que Périgueux, qui enregistre, en moyenne, 4,6 consultations par an par habitant.

Boulazac Isle Manoire dispose d'équipements liés à la santé tels que le groupe médical de l'Agora qui abrite un dermatologue, un médecin généraliste, un pédiatre et un podologue. Il y a également un centre médico-social qui propose des services tels que l'information aux différentes aides que les personnes peuvent percevoir et l'accompagnement aux démarches administratives.

Enfin, la commune propose une résidence autonome qui permet aux seniors de bénéficier d'un logement individuel tout en ayant à disposition des services adaptés à leur situation. Le loyer est fixé par le Conseil Municipal et chaque résident paye ses factures d'eau et électricité à partir de son compteur personnel. Les prix des loyers sont modérés avec des prix allant de 400€ pour un simple studio à 500€ pour un T2.

En 2020 la commune de Boulazac Isle Manoire comptait au total 38 médecins et un taux de 0,38% médecins pour mille habitants qui est nettement inférieur à celui de la Dordogne qui compte 0,82%.

Les équipements sportifs et culturels

Boulazac Isle Manoire accorde une grande importance au domaine sportif (Commune Sport pour tous 5 étoiles, Label Terre de Jeux 2024, 3 Centres de préparation aux jeux retenus) et plusieurs lieux regroupent de nombreux équipements :

Espace Lucien Dutard : deux terrains de football, une salle d'armes (escrime) et un gymnase multiactivité comprenant une salle multisports (basket, handball, etc ...), un plateau sportif multisports et un dojo.

Complexe Jules Dubois (Quartier Cité Bel Air) : 3 courts de Tennis couverts et 4 courts extérieurs, un terrain de football.

Atur : 1 terrain de football, 2 courts de tennis extérieurs, un court de tennis couvert, un city stade, 4 salles de multiactivités.

Saint Laurent sur Manoire : 1 salle multiactivité et un city stade.

De plus, sur l'ensemble de la commune, de grandes structures sportives ont été construites par la municipalité. En témoigne le Palio qui accueille les matchs de basket de pro B du BBD (Boulazac Basket Dordogne) mais également les grands évènements sportifs comme des championnats de France, des rencontres internationales de divers sports. Ainsi il a été accueilli au Palio des rencontres France-Italie de basket, la golden league de handball (équipe de France de handball féminin), etc... Avec plus de 30 équipements sportifs sur l'ensemble de la commune, Boulazac Isle Manoire est une des communes les mieux équipées du Grand Périgueux. Ces équipements sont surtout composés de structures techniques telles qu'une piscine, salles de sport spécialisées, structures d'athlétisme et pistes de roller.

La culture occupe également une place importante au sein de la commune de par les nombreuses activités proposées sur de multiples lieux. Par exemple, on y retrouve l'espace Agora, la médiathèque municipale mais aussi "le cube" à la plaine de Lamoura ou encore la galerie BIM'Art à Saint Laurent sur Manoire. Du point de vue des statistiques, le constat est le même que les équipements sportifs, à savoir que la commune est très bien équipée dans ces domaines ce qui en fait une référence.

La dynamique associative

52 associations sont présentes sur le territoire de Boulazac Isle Manoire.

Il y a, sur le territoire, des associations aux ambitions diverses :

- Devoir de mémoire : Ancien Combattant, FNACA, AFMD 24 ...
- Sport : Basket, Judo, Tennis, Escrime, Football....
- Enfance jeunesse : les associations de parents d'élèves, les Amicales Laïques ...
- Club d'ainés : Club Sourire, Génération Mouvement, Union des Retraités de la Police de Dordogne
- Art, Culture et Solidarité : Dessin peinture d'art florale, cirque, musique, activités créative, théâtre, resto du Cœur....
- Loisirs : Flamenco, Comité des fêtes, Patchwork...
- Bien-être : Yoga, Sophrologie...
- Mais aussi : une AMAP, AVC24, les gouyats....
-

Les équipements éducatifs

Avec 5 écoles maternelles et primaires sur sa commune et un Centre de Formation de l'Artisanat, Boulazac Isle Manoire dispose d'un nombre important de structures d'éducation ; en particulier les écoles maternelles et primaires qui accueillent un total de 880 élèves.

Les services petite enfance

La communauté d'agglomération du Grand Périgueux est en charge des crèches et des Relais Petite Enfance sur le territoire.

Les Crèches : Boulazac Isle Manoire compte deux crèches à Boulazac et Saint Laurent sur Manoire.

Elles accueillent les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

- Crèche Valentine Bussière
- Crèche Multi Accueil Le Xylophone

Relais Petite Enfance (R.E.P)

A l'Espace Lucien Dutard – Boulazac

Les Relais Petite Enfance du Grand Périgueux sont des services gratuits à la disposition des assistantes maternelles agréées et des parents employeurs.

Les équipements périscolaires

Les accueils de loisirs périscolaires sont organisés et gérés par les équipes pédagogiques de la ville de Boulazac Isle Manoire. Ils mettent en place, le matin et le soir, des activités qui prennent en compte les envies, les besoins et les possibilités des enfants. Ces services périscolaires sont mis en place sur les cinq écoles de la ville : école Joliot Curie, école Yves Péron, école d'Atur, école de Saint Laurent sur Manoire, école de Sainte Marie de Chignac.

Les équipements extrascolaires

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) sont gérés par la communauté d'Agglomération du Grand Périgueux. Ils accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans, les mercredis après-midi (après l'école) et/ou les vacances scolaires. Une grande palette d'activités créatives, ludiques et sportives leur est proposée.

Boulazac Isle Manoire est dotée de 3 centres de loisirs : Atur, Boulazac et Saint Laurent sur Manoire, pour lesquels l'inscription se fait uniquement auprès du service Enfance du Grand Périgueux.

ALSH 1001 jeux à ATUR : Propose 64 places d'accueil pour les enfants scolarisés de moins de 14 ans.

ALSH Valentine Bussière à BOULAZAC : Propose 136 places d'accueil pour les enfants scolarisés jusqu'en CM2.

ALSH à SAINT LAURENT SUR MANOIRE : Accueille les enfants scolarisés jusqu'au CM2. Sa capacité d'accueil est de 48 places.

Les collégiens sont accueillis au pôle ados situé à Saint Laurent sur Manoire. Ils peuvent être déposés à l'ALSH de Valentine Bussière puis transportés vers le pôle ados. Une salle spécifique leur est réservée.

II. Le projet éducatif de territoire

1. Les attendus du projet

Un projet sur trois ans avec de nouvelles perspectives envisagées.

La Ville de Boulazac Isle Manoire met en œuvre une politique enfance et jeunesse résolument dynamique, proche du besoin des enfants et de leurs familles. L'offre socio-éducative périscolaire est riche et complémentaire de l'enseignement scolaire.

Il s'agira dans ce PEDT de détailler les intentions éducatives de la collectivité en pointant l'offre d'accueil des enfants dans les temps scolaires et hors les temps scolaires. Les enjeux de ce projet sont importants :

- Créer du lien avec les différents partenaires et acteurs éducatifs qui interviennent auprès des enfants
- Proposer une offre de loisirs éducatifs cohérente et complémentaire de l'école
- Permettre aux familles de bénéficier d'une offre de services adaptée à leurs besoins
- Mettre en place des bilans avec l'ensemble des acteurs pour évaluer de manière efficace le projet

2. Les publics et territoires concernés

Les écoles

880 élèves de la maternelle au primaire sont scolarisés.

Cinq écoles sont représentées :

Ecoles	Classe	Effectifs total d'élèves
JOLIOT CURIE	14 classes - 5 maternelles - 9 élémentaires	317 élèves - 112 maternelles - 205 élémentaires
YVES PERON	12 classes - 4 maternelles - 8 élémentaires	279 élèves - 90 maternelles - 189 élémentaires
ATUR	7 classes - 2 maternelles - 5 élémentaires	155 élèves - 48 maternelles - 107 élémentaires
SAINT-LAURENT SUR MANOIRE (En RPI avec Sainte-Marie de Chignac)	4 classes - 1 maternelle - 3 élémentaires	129 élèves (RPI)
		89 élèves - 27 maternelles - 62 élémentaires
SAINTE-MARIE DE CHIGNAC (en RPI avec Saint-Laurent sur Manoire)	2 classes - 1 maternelle - 1 élémentaire	40 élèves - 21 maternelles - 19 élémentaires

Les tranches d'âges

Le public visé par le PEDT est celui des enfants scolarisés de la maternelle à l'élémentaire sur les cinq communes faisant partie de Boulazac Isle Manoire. Les enfants ont entre 2 ans et demi et 11 ans. Les adolescents qui sont au collège ont comme établissements de secteur les différents collèges de Périgueux. Le PEDT prend en compte les adolescents notamment grâce au Conseil Municipal de Jeunes qui assure la mise en œuvre du PEDT dans une démarche de démocratie participative.

3. L'articulation avec les dispositifs existants

CMJ

Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) est un outil de démocratie participative destiné aux enfants et aux jeunes. Il a été créé en janvier 2017 par une assemblée communale dans le but de créer des projets et représenter les jeunes aux différents événements de la ville. Le Conseil Municipal de Jeunes permet aussi de faire entendre les attentes et besoins de ces derniers en les rendant actifs sur leur territoire.

Après une intervention, en octobre 2021, dans toutes les classes de CM1 et CM2 de la commune de Boulazac Isle Manoire pour sensibiliser les enfants au CMJ, 28 enfants se sont présentés. Au vu du nombre de candidatures, il a été décidé de ne pas faire d'élection et d'élire chaque candidat. Le CMJ de Boulazac Isle Manoire est donc composé de 5 garçons et 11 filles de CM1, 6 garçons et 6 filles de CM2 et de 1 fille de 6^{ème} ainsi que 5 anciens élus souhaitant continuer à s'investir. Ils sont donc 34 enfants élus pour 2 ans.

À la suite des différentes idées de projets annoncées dans la campagne des candidats, 3 commissions en sont ressorties : Environnement, Social et Culture. Viendront ensuite les temps de travail, avec les jeunes élus, sur les différents projets.

Ce dispositif s'articule avec le PEDT et met en lien les attentes des enfants et des jeunes avec les projets mis en place. Il s'appuie sur la réalité des membres à savoir l'école, les activités extrascolaires, leurs besoins, et leurs envies dans leur ville. Le CMJ est un véritable outil d'éducation à la citoyenneté et s'inscrit parfaitement dans le « cœur » des actions de ville et du PEDT.

Unicef-Plan d'actions municipal

La Ville de Boulazac Isle Manoire, déjà labellisée comme Ville Amie des Enfants, a renouvelé son engagement auprès de l'Unicef.

La place de l'enfant et de sa famille dans la ville est un axe majeur du projet municipal : engager les jeunes, dès le plus jeune âge dans la citoyenneté active, sensibiliser les habitants au développement durable et les impliquer dans la mise en place des actions, comme planter des arbres, réduire ses déchets, lutter contre le gaspillage alimentaire, encourager l'activité physique/santé ... C'est pourquoi, dans le fil rouge de son action, avec cette nouvelle candidature Ville Amie des Enfants, la Ville de Boulazac Isle Manoire a souhaité particulièrement s'engager sur les thématiques de la nutrition, l'égalité filles-garçons dans l'accès aux loisirs, les enjeux de l'adolescence, la parentalité et l'expression citoyenne des enfants et des jeunes.

Dispositif « Coup de pouce »

L'action appelée « *Coup de pouce* » est un dispositif de « *Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité* » (CLAS). Cette action a pour but d'aider les enfants et les jeunes (6 à 16 ans) et leurs familles afin d'améliorer les apprentissages scolaires fondamentaux : maîtrise de la lecture, des sons, de l'écriture, du vocabulaire, de l'expression orale. C'est également une aide supplémentaire aux familles ayant des difficultés dans le suivi scolaire à la maison et le travail individuel de leurs enfants. Pour les collégiens, ce dispositif est aussi une aide pour les révisions du brevet et des évaluations au cours de l'année. Aucune participation financière des familles n'est demandée pour avoir accès à ce dispositif. Ce temps est proposé toute l'année scolaire et durant les vacances par des agents de la Ville, à l'Espace Agora à Boulazac Isle Manoire. Ces séances durent environ 1h30, sur différents créneaux et par tranches d'âge. Elles ont lieu régulièrement les mercredis et vendredis à l'Espace Dutard. L'intervenante se rend dans les collèges de secteurs pour un soutien aux adolescents ayant besoin.

Accompagnement de l'association « Les pieds dans le plat »

L'intervention de l'association « *Les pieds dans le plats* » a été un réel succès lors du dernier PEDT. Son action est renouvelée pour le prochain projet. Cette association a pour but de prendre en compte dans sa globalité l'éducation à l'alimentation. Du diagnostic au conseil, de la formation des agents de la restauration en passant par l'accompagnement de projets alimentaires et écologiques, l'association est un partenaire essentiel pour la mise en œuvre des objectifs du PEDT. En lien avec l'épanouissement de l'individu, l'apprentissage de l'éco-citoyenneté, et la dynamique sur le territoire.

Leurs actions ont permis d'initier des projets de qualité, de former les agents de la restauration et des animateurs dans le but de penser autrement l'équilibre alimentaire. L'intervention de l'association dans les écoles a permis d'enclencher de nombreux projets éco-citoyens.

Réfléchir à une nouvelle forme d'alimentation tout en prenant en compte les besoins et les possibilités des familles, c'est un des enjeux de la Ville pour les futures années. Aussi, la formation des citoyens sur ces problématiques commence dès l'enfance par l'éducation.

4. La concertation entre les acteurs

Partenariats institutionnels et financiers

La mise en œuvre de ce projet se concrétise avec le soutien des institutions. Ainsi des représentants de chaque instance travaillent en coopération afin d'être en accord sur les attendus du projet éducatif global en agissant sur le territoire de Boulazac Isle Manoire.

Les institutions partenaires assurant la mise en œuvre de ce projet de territoire sont :

Education nationale : Les enseignants et l'Inspecteur de l'Education Nationale : Les directrices de chaque école sont conviées 3 fois dans l'année afin de donner leur expertise vis-à-vis des liens entre l'école, le PEDT et le projet d'école. M. l'Inspecteur est invité sur les temps charnières du PEDT.

CAF de la Dordogne : Assure un soutien financier.

SDJES (*Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports*) : Contractualise le projet, garantie le cadre réglementaire et apporte un soutien et des conseils à la collectivité et aux élus.

Partenaires éducatifs

Les représentants de parents d'élèves

Un représentant par groupe scolaire a pour but de faire le relais d'informations entre le comité de pilotage et les parents (questionnaires, bilans, remontées d'informations...). Les parents d'élèves sont également impliqués lors des événements de la ville (Tous au vert, marché de Noël, fête de l'été, vital sport...)

Ce travail en complémentarité éducative avec les parents est essentiel. Il garantit l'implication globale des parents et permet de faire remonter les ressentis des familles sur les temps d'activités periscolaires et extrascolaires.

Les enseignants

A travers les projets réalisés sur les temps scolaires et périscolaires, certains enseignants s'impliquent dans des projets extrascolaires. Les réunions de concertation sont organisées en invitant trois fois par an les enseignants pour assurer l'évaluation du projet, mais également mettre en corrélation les projets sur les temps TAP, périscolaires et scolaires. Les enseignants sont aussi consultés lors des conseils d'écoles en présence des parents d'élèves et d'un élu de la commune.

Partenaires qui assurent la mise en œuvre du projet

Les associations

Forte de 52 associations présentes sur son territoire, la Ville de Boulazac Isle Manoire met les moyens pour que les associations identifiées pour la mise en oeuvre du PEDT puissent proposer des activités adaptées lors des TAP. Des partenaires associatifs se situant sur des communes limotrophes sont également sollicités pour garantir la diversité des activités.

Activités proposées	
Skate	Yoga
Football	Handball
Basket	Judo
Cinématographie	Tennis
Cirque	Percussions, danse
Gymnastique	Sophrologie
Escrime	Théâtre, expression corporelle
Occitan	

Les services municipaux

Le service Sport et Vie Locale (SVL), assure la prise en charge des TAP au niveau sportif. Les 4 animateurs sportifs diplômés encadrent et animent certaines activités proposées en TAP, mais ils sont également les organisateurs de tous les événements sportifs proposés par la Ville. Le service, a mis en place le dispositif « École du Sport » d'un montant de 7 euros par an et par personne, véritable vecteur de socialisation et d'intégration (tarifs sociaux). Depuis ce dispositif, la ville s'est vue décernée le label « Ville Sport pour tous » attribué par Aquitaine Sport pour tous. Ainsi, ce dispositif propose des initiations à différentes activités sportives. Ouvert à tous les jeunes de Boulazac Isle Manoire, des ateliers de découverte de plusieurs sports sont proposés aux enfants le mercredi après-midi. Les activités sportives changent à chaque période (jeux de balles, jeux d'opposition, pleine nature, jeux d'éveil et motricité, courses d'orientation, expression corporelle...) D'autres activités sont également ouvertes aux ados et aux adultes le mardi et le jeudi soir (Badminton, Renforcement Musculaire, Stretching).

Au cours des vacances scolaires, une proposition est faite aux enfants des habitants de la commune, des stages sportifs et culturels de deux ou trois jours offerts en collaboration avec l'intervenante musicale et l'intervenante éducation famille. Plusieurs thèmes sont abordés, et une restitution est organisée par tous les intervenants le dernier jour du stage.

Les services techniques assurent également le bon fonctionnement des différents dispositifs, en participant de façon ponctuelle à l'aménagement des espaces de vie et à l'entretien des locaux, pour permettre un accueil dans de bonnes conditions. Les agents sont parfois sollicités pour fabriquer ou installer des projets réalisés avec les enfants.

Le service de restauration scolaire participe également de façon ponctuelle à des ateliers en partenariat avec les animateurs et directeurs périscolaires. Les agents des différentes cantines seront amenés à être intégrés davantage afin de mettre en œuvre les projets autour de l'alimentation, de l'anti-gaspillage et l'éducation au goût.

Le service enfance/jeunesse qui compte 6 agents : Un agent en comptabilité, un agent à l'accueil et au secrétariat, un agent pour le dispositif « coup de pouce », un agent d'animation (musique et TAP), un coordinateur technique et un coordinateur de service. Une équipe de 4 directeurs périscolaires, 47 animateurs et 12 ATSEM assurent la mise en œuvre du PEDT.

5. Le pilotage du projet

Dans ce nouveau projet, la mise en place de concertation et de bilans intermédiaires sont primordiales. Afin de répondre à tous les axes et objectifs éducatifs, les différents acteurs agissant auprès des enfants doivent être associés au pilotage du PEDT.

Le travail partenarial et complémentaire permet d'identifier et de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative. Il garantit aussi que les besoins, les possibilités et les limites de chaque enfant soient pris en compte, afin de mettre en place un ajustement des dispositifs et organisations existants. Ces concertations font également l'objet d'une réelle complémentarité entre les enseignants, directeurs périscolaires et animateurs qui sont au quotidien avec les enfants. Les différents projets

scolaires, périscolaires et des TAP seront alors connus et reconnus par les différents acteurs afin de mieux harmoniser leurs actions.

Calendrier des rencontres

Le comité de pilotage se réunit deux fois par année scolaire : une rencontre pour évoquer la présentation de l'année et une dernière réunion pour le bilan annuel.

Le comité aborde plusieurs sujets :

- Ressenti global sur chaque site (différence entre les écoles) sur l'année écoulée
- Activités proposées aux enfants

Les intervenants assurant les activités des TAP sont invités à participer aux commissions scolaires intermédiaires deux fois par année scolaire.

Ces bilans abordent plusieurs sujets :

- L'organisation logistique (salles, matériels, horaires...)
- La gestion des groupes d'enfants (comportement, difficultés, cohésion de groupe...)
- Relation aux équipes éducatives (directeurs périscolaires, animateurs, enseignants...)
- Les projets d'activités éducatives (projets de cycle, de groupe, activités mise en place...)

Des bilans écrits sont alors rédigés et servent de support pour garantir une continuité dans l'évaluation du PEDT.

Les conseils d'écoles se déroulent en présence du Maire adjoint délégué aux affaires scolaires, des élus référents à la scolarité et d'un technicien. Leur présence permet alors de faire « le pont » entre la municipalité, les techniciens en charge de l'enfance/jeunesse, les enseignants et les parents d'élèves. Cette organisation permet d'identifier les problématiques rencontrées afin de mettre en place des solutions conjointes, aussi elle permet de préserver le lien entre municipalité et élus afin de garantir une continuité éducative globale. Ces conseils ont lieu trois fois par an et les directeurs périscolaires sont également invités.

Les conseils d'écoles abordent comme sujets :

- Bilan de périodes
- Projets de classe et d'école
- Adaptations du règlement intérieur
- Constats de rentrée, répartition des élèves
- Bilan des évaluations nationales
- Bilan des exercices Incendie et PPMS
- Finances coopérative scolaire
- Locaux et espaces –projets d'équipements

Le Conseil Municipal de Jeunes est ponctuel et se retrouve en fonction des projets :

- Marché de Noël
- Ateliers pour les enfants
- Débat philo et éducation à la citoyenneté

L'appel de l'association « *Egraines* » a permis d'animer le CMJ afin que les jeunes connaissent leur champ d'action ainsi que celui de la collectivité. En s'appropriant leur rôle, en identifiant leurs objectifs, ces Jeunes ont pu alors développer un argumentaire et savoir exposer leurs idées pour Boulazac-Isle-Manoire devant les élus de la mairie lors d'un Conseil Municipal. Des comptes rendus sont écrits par les techniciens de l'association afin de garder une trace des interventions pour l'analyse lors de l'évaluation.

Les réunions de rentrée scolaire sont organisées en début d'année scolaire et par cycle. Les directrices de chaque école expliquent le fonctionnement de l'école, les directeurs périscolaires sont présents pour présenter leurs accueils et les TAP. Cette réunion est un point positif, elle permet aux familles de voir le visage des personnes qui vont prendre en charge leurs enfants. Un moment de questions diverses est proposé aux familles en fin de réunion, ce qui permet un échange plus poussé.

III. Les intentions éducatives

1. Les valeurs éducatives partagées

Tout d'abord, les familles semblent avoir des préoccupations partagées et complémentaires à celles de la municipalité. Les familles se soucient d'abord de leurs enfants et la commune de l'intérêt collectif. En effet « **Le bien être global des enfants** » est l'ambition éducative commune aux familles et à la ville. Les services municipaux et paramunicipaux doivent garantir un service de qualité ; en prenant en compte les individus afin de faire des choix pour la ville et ses citoyens.

Avec une identité forte et de nombreux dispositifs, associations, équipements, intervenants et acteurs éducatifs qualifiés, la commune de Boulazac Isle Manoire garantit un service éducatif dans sa globalité. La commune de Boulazac Isle Manoire mobilise tous les moyens pour garantir un parcours éducatif adapté aux besoins et rythmes des enfants. Les valeurs et ambitions éducatives pour les enfants de la commune sont partagées avec les différents acteurs agissant sur le territoire.

Pour ce projet, il s'agit d'organiser un cadre commun, de connaître les capacités et possibilités des uns et des autres afin de mieux trouver sa place et son rôle dans la cité et ainsi tenter de construire une vision commune autour d'objectifs concrets et volontaristes.

L'enfant, l'élève : futur citoyen

Chaque enfant doit être pris en compte dans tout son parcours éducatif. Tout d'abord dès la petite enfance : comprendre son rythme, ses besoins, ses possibilités et ses capacités. Puis en passant dans le système éducatif obligatoire : l'école. En devenant élève, l'enfant change de place, de rôle au sein de la famille et de la société. L'enfant va à l'école pour apprendre les

fondamentaux qui lui permettront plus tard d'exercer un métier et d'agir au sein de la cité en tant que citoyen participant à un collectif et s'intégrant dans une population.

La construction de futurs citoyens est une des grandes ambitions éducatives de la ville. Aider les enfants à se construire en tant que citoyens, mais aussi aider les familles dans la vie quotidienne, leur donner les « clefs », pour ainsi faire d'eux des citoyens libres, éclairés, autonomes, responsables et sachant penser par eux-mêmes.

Le Projet Educatif de Territoire s'appuiera sur cette notion de citoyenneté pour conduire les axes éducatifs et proposer aux enfants et élèves de devenir de véritables citoyens.

La réussite éducative

La réussite éducative est une notion qui englobe une multitude d'actions auprès des enfants. Elle est formelle, par la place de l'Education Nationale et des enseignements obligatoires. Les fondamentaux de l'instruction et les compétences à acquérir au fur et à mesure des cycles de la maternelle au lycée ou l'apprentissage.

La réussite éducative est informelle dans les activités proposées en accueil périscolaire et en TAP. La place des activités de temps libre y est importante car les enfants apprennent en jouant, en ayant des interactions sociales, en expérimentant, en essayant. Ces activités permettent une découverte du monde par un autre biais que l'enseignement classique.

Elle est non formelle dans les différentes pratiques extrascolaires et familiales. Les interactions sociales, les rencontres, les pratiques sportives et culturelles « hors école » permettent de rajouter des éléments non négligeables au parcours éducatif des enfants et des jeunes.

L'alliance éducative/ la coéducation

Les enfants et les jeunes grandissent, évoluent et apprennent dans de multiples environnements. On y retrouve alors la famille comme le 1er pilier à leur évolution : la famille au sens large du terme (parents, grand parents, oncles, tantes ...) a pour rôle essentiel de garantir les besoins fondamentaux des enfants ; L'école comme socle d'apprentissage et d'instruction essentiel à l'épanouissement de l'individu et à son autonomie future. Et pour finir les espaces extrascolaires, tous les temps « hors école » où les enfants grandissent et agissent auprès d'adultes référents. Les différents espaces et temps éducatifs évoqués plus haut permettent de démontrer la multiplicité des acteurs agissant auprès et avec les enfants. Cette multitude d'acteurs doit être réfléchi et construit en complémentarité.

Le Projet Educatif de Territoire doit être travaillé en cohésion avec les partenaires afin de garantir un parcours éducatif cohérent en prenant un compte la progression de chaque individu. Cette alliance éducative s'organise en proposant des concertations et des bilans intermédiaires pour ajuster les actions de la commune. La commune doit également repérer de futurs partenaires et dispositifs afin de faire du lien avec le projet et ainsi maintenir cette complémentarité éducative, qui fait de ce projet un véritable outil de coéducation.

2. Les axes éducatifs

La citoyenneté au cœur des actions

A proprement parlé, la citoyenneté se définit par un ensemble de droits et de devoirs dont jouirait un individu faisant partie d'une société. Etre citoyen comprend de nombreux repères d'éducation. L'ensemble de ces droits et devoirs permettent à l'individu de progresser et d'évoluer dans la société. En prenant conscience des libertés individuelles et des devoirs que la vie collective implique, le futur citoyen agit dans la cité et dans la vie politique. Sa connaissance des lois, des devoirs civiques et des règles élémentaires de la vie en société permet également au futur citoyen de grandir de manière autonome et éclairée.

Dans ce projet, il s'agit d'avoir une réflexion globale sur la citoyenneté et d'y inclure des idées fortes afin d'y développer des actions co-éducatives communes. C'est sur cette notion principale que le projet repose. Aussi quatre grands axes éducatifs ont pu être définis :

Axe 1 : Le vivre ensemble

Il s'agira alors de développer les notions de vie citoyenne dans un collectif. Cette notion est en fil rouge sur toutes les actions du PEDT. La concertation a permis d'établir des idées et des perspectives de projets concrets à mettre en place durant sa mise en œuvre. Une réflexion autour de l'éducation non genrée, ainsi que des sensibilisations à toutes les formes de discrimination, tend vers une éducation respectueuse des autres et des différences, pour « mieux vivre ensemble ».

Axe 2 : Culture et découverte

Permettre à tous les enfants d'accéder librement à des activités de découverte culturelle, éducative et sportive. La proposition d'activités aux familles et aux enfants doit garantir une variété culturelle et sportive. Le travail en partenariat avec les différents intervenants culturels, artistiques, ludiques et sportifs favorise également la dynamique associative sur le territoire. Les activités proposées durant les TAP doivent également respecter le rythme biologique des enfants. Ainsi des activités calmes et de relaxation seront à privilégier. Les TAP « temps libre » sont également à continuer, tout en proposant d'autres types d'activités pour diversifier l'action de découverte.

Axe 3 : Ecocitoyenneté

Dans le PEDT, il faudra développer auprès des enfants les droits et devoirs du citoyen en prenant en compte la dimension écologique. La Citoyenneté est définie telle que dans le dictionnaire Larousse : *Situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. (Le citoyen dispose, dans une communauté politique donnée, de tous ses droits civils et politiques.)*. On peut aussi dire qu'il définit un ensemble de droits et de devoirs et il caractérise notre régime politique, dans lequel le citoyen est à la source de la légitimité politique.

Concernant l'éco-citoyenneté, néologisme formé d'écologie et de citoyenneté. On entend donc par ce terme la capacité d'un citoyen d'avoir pris conscience d'appartenir à une communauté d'êtres vivants en interaction avec leur environnement.

C'est dans ce cadre qu'il est nécessaire de pouvoir éduquer les enfants à l'éco-citoyenneté afin de susciter une opportunité de passer à l'acte, pour faire société en créant de la solidarité avec le vivant, dans le but de créer de nouveaux imaginaires collectifs et de nouveaux récits de vie, afin de répondre aux enjeux de demain.

Axe 4 : Epanouissement de l'individu

Donner la possibilité aux enfants de grandir dans les meilleures conditions, c'est prendre en compte leurs besoins, leurs évolutions, leurs possibilités et problématiques afin d'adapter les actions éducatives. C'est également prendre en compte les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de l'apprentissage. Dans ce nouveau contexte d'organisation et d'accueil, nous devons impérativement individualiser l'accueil de chaque enfant en situation de handicap. L'épanouissement de l'individu, c'est aussi encourager l'enfant à s'exprimer et à poser des mots sur ses besoins afin qu'il puisse s'épanouir dans les meilleures conditions d'apprentissage et de vie en collectivité. Développer son libre arbitre, apprendre à faire des choix et l'accompagner dans cette logique permet de répondre de manière transversale aux autres axes éducatifs du projet.

3. Les objectifs éducatifs

Vivre ensemble

Sensibiliser les enfants aux notions de vie en collectivité en respectant toutes les formes de diversité

Les objectifs opérationnels

- Réfléchir à une éducation non genrée
- Permettre la mise en œuvre d'une éducation non genrée
- Sensibiliser les enfants à toutes formes de discrimination
- Développer les notions de respect de chacun avec les enfants et les parents
- Développer une communication harmonieuse entre enseignants/ parents/agents périscolaires
- Favoriser des temps éducatifs inclusifs

Les actions et activités mises en place

- Banc de l'amitié customisé par les enfants
- Sas de décompression pour les enfants qui ont besoin de calme – aménagement d'une salle sensorielle
- Règles de vie des activités mises en place – à faire avec les enfants
- Harmoniser les règles de vie construites en classe avec celle du périscolaire
- Formation des animateurs à la gestion des enfants avec des troubles du comportement et en situation de handicap
- Mise en place d'ateliers débats ; groupes de paroles
- Ouvrir le type d'activités proposées (mécanique, cuisine, menuiserie, couture ...) pour former des citoyens autonomes
- Mise en place d'un café des parents
- WC unique identifié mixte : en majorité sur toutes les écoles dans la mesure du possible

Culture et découverte

Permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives, culturelles et de découvertes variées

Objectifs opérationnels

- Proposer des activités artistiques, culturelles et sportives à tous les enfants
- Proposer des activités ludiques et variées
- Proposer des activités de temps libre

Actions et activités mises en place

- Activités autour de manipulation de matières
- Valorisation des projets et des productions des enfants aux parents, aux enseignants et à la municipalité
- Semaine de découverte d'activités en début de période pour laisser choisir les enfants

Ecocitoyenneté

Permettre aux enfants de comprendre et d'agir sur les enjeux de la biodiversité et du développement durable

Objectifs opérationnels

- Permettre aux enfants de comprendre l'intérêt de manger de façon responsable
- Favoriser l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne dans le respect de son environnement

Actions et activités mises en place

- Intervention autour de l'équilibre alimentaire et de la consommation responsable
- Sensibilisation des intervenants aux gestes écoresponsables et au non gaspillage
- Equiper les classes de poubelles jaunes et les cours de récréation
- Avoir des bacs de collecte de piles / cartouches d'encre
- Création d'un compost et d'un potager
- Proposer des repas à thème
- Mettre en place l'opération « randonneur du gaspillage » : une pesée des déchets alimentaires à la fin des repas pour sensibiliser les enfants au gaspillage,
- Ateliers cuisine
- Mettre en place une organisation pour responsabiliser les enfants au service/nettoyage
- Instaurer des serviettes en tissu pour l'école élémentaire
- Organiser des sorties « nettoisons la nature »

Epanouissement de l'individu

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en garantissant son équilibre d'évolution et d'apprentissage au sein du groupe

Objectifs opérationnels

- Favoriser la prise en compte de son bien être :
- Alimentation équilibrée /Savoir écouter ses besoins biologiques
- Encourager et promouvoir le dispositif « coup de pouce »
- Permettre aux enfants d'appréhender les apprentissages scolaires dans des conditions calmes et détendues
- Développer son libre arbitre
- Aider l'enfant à se sentir légitime dans l'expression de ses idées
- Apprendre à écouter
- Apprendre à respecter les autres, la différence

Actions et activités mises en place

- Développement des activités calmes et de détente
- Activités autour de la manipulation de matière
- Invitation des parents à venir manger à la cantine en proposant un planning mensuel pour pouvoir s'inscrire
- Espaces d'expressions et d'échanges
- Echanges autour de la laïcité
- Coin « Cocooning » : Tapis de sol, coussins, coin calme, salle « sensorielle »
- Faire participer les enfants à la création des menus avec des partenariats (agents de la restauration, diététicien(ne) ...)
- Atelier philosophique, groupe de débat
- Jeux de société basés sur les émotions, la discussion, l'écoute
- Jeux de société : créer une culture commune
- Mettre en place un questionnaire en amont, aux enfants sur des idées de TAP
- Création d'un jardin potager, arbres fruitiers
- Mise en place d'une boîte à idées
- Graver les murs « tag » : Possible uniquement sur l'école de Joliot Curie
- Faire du Graff éphémère sur de grandes toiles ou du filmographe

Accueil des enfants à besoin spécifique

L'accueil des enfants à besoin spécifique ou en situation de handicap est discuté et organisé en collaboration avec les familles. Sur les temps de TAP c'est une participation ponctuelle qui est mise en place en fonction des besoins des enfants. Ainsi les journées sont moins longues et cela leur permet d'adapter aussi le choix des activités proposées en TAP. Des réunions avec les familles et les directeurs des accueils périscolaires sont instaurées afin de mettre en place un accueil spécifique. Un contact direct avec les familles de façon informelle est aussi mis en

place afin de s'adapter de manière rapide et efficace. Ces transmissions sont aussi communiquées au responsable et coordinateur enfance/jeunesse.

Période et rythme

Sur les cinq communes, trois écoles ont des TAP sur la pause méridienne. Les horaires de classe peuvent changer en fonction des écoles.

Les temps scolaires

Ecoles	Matin	Après-Midi	Etude	Contrat local d'accompagnement à la scolarité (APC)
Boulazac Joliot Curie	Lundi-Mardi-jeudi-Vendredi 8h30 -11h30 8h40-11h30 8h40-12h00 Mercredi 8h30-11h30 8h40-11h40	Lundi-Mardi-jeudi-Vendredi 14h05 – 16h30 14h35-16h30	17h-18h	12h30-13h30 (JC) 12h45 – 13h45 (YP) 2 fois par semaine
Boulazac Yves Péron	8h30 -11h30	14h15 – 16h30		
Atur	9h00-12h	13h30-15h : les mardis et vendredis 13h30-16H30 : les lundis et jeudis		
Saint Laurent Sur Manoire	8h30 -11h30 (Cycle 1 et 2) 8h30-12h00 (Cycle 3)	14h10-16H30 (Cycle 1 et 2) 14h45-16h30 (Cycle 3)		
Sainte marie de Chignac	8h30-11h45 Mercredi : 8h30-11h30	13h30-15h30		

Les temps périscolaires :

Ecoles	Matin	Après-Midi
Boulazac Joliot Curie	7h15 -8h30	16h30-19h
Boulazac Yves Péron	7h15 -8h30	16h30-19h
Atur	7h15-9h00	16h30-18h30
Saint Laurent Sur Manoire	7h -8h30	16h30-18h30
Sainte marie de Chignac	7h-8h30	16h30-18h30

Les temps d'activités périscolaires (TAP) :

Ecoles	TAP Midi	TAP Après-midi
Boulazac Joliot Curie	Cycles 1 et 2 :12h30- 13h30 Cycle 3: 13h30- 14h25	
Boulazac Yves Péron	Cycles 3 : 11h45- 12h45 Cycle 2 : 12h45- 13h45	
Atur		15h00-16h30 : les mardis et vendredis
Saint Laurent Sur Manoire	Cycle 2 : 13h- 13h45 Cycle 3 : 13h50-14h35	
Sainte marie de Chignac		15h30-16h15

Les activités

Après avoir effectué une évaluation du PEDT 2019-2021, les points concernant l'accès à des temps et des activités TAP plus calmes pour les enfants ont été soulevés. En effet, afin de répondre aux objectifs éducatifs et au rythme des enfants, des « temps libres organisés » ainsi que des activités avec moins de sollicitation cognitive, pourront être proposés. La période en cours permettra de tirer le bilan de cette nouvelle organisation et une évaluation pour vérifier les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été fait permettra d'ajuster si besoin, l'organisation des TAP (horaires, intervenants, activités, communication...)

Afin de répondre aux objectifs du projet et dans un souci de qualité, de multiples activités culturelles, sportives, artistiques et ludiques sont proposées aux enfants pour les TAP. Cette ambition éducative permet également de mettre en synergie les acteurs associatifs et sportifs du territoire. Cette dynamique associative offre la possibilité à la ville de proposer aux familles un parcours éducatif varié. Des animateurs salariés de la ville proposent également des activités ludiques et de temps libres. Ces ateliers sont gratuits et ne sont pas obligatoires.

Les activités proposées sur les temps périscolaires du soir sont réfléchies et créées en correspondance avec le projet pédagogique de l'accueil qui lui-même a été rédigé sous les intentions éducatives du PEDT. Des animateurs qualifiés se chargent d'assurer la mise en œuvre du projet au travers d'activités ludiques et variées.

Ainsi on pourra retrouver des activités telles que :

<p style="text-align: center;">Des activités sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sarbacane - Basket - Jeux d'opposition - Escrime - Football - Acrosport - Skateboard - Tennis - Judo - Etc... 	<p style="text-align: center;">Des activités culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Occitan - Cinéma - Théâtre - Musique - Art du spectacle - Danse - Percussion, expression corporelle, danse - Etc...
<p style="text-align: center;">Des activités relaxantes et calmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps libre organisé sous forme de pôles avec plusieurs activités (scoubidou, dessin, argile, création, jeux de société, débat avec les enfants et leurs envie) - Sophrologie - Initiation au yoga - Etc ... 	<p style="text-align: center;">Des activités ludiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loisirs créatifs (perles, bricolage) - Jeux théâtraux - Jeux d'énigmes - Etc ...

La communication

En début d'année scolaire, une plaquette des TAP est proposée par cycle scolaire (Cycle 1, 2 et 3). Cette plaquette de communication est envoyée par email aux familles afin qu'ils puissent, avec leurs enfants, découvrir et choisir les activités à pratiquer durant les périodes. Cet outil de communication est également une méthode d'inscription pour les familles intéressées. Le document est à retourner aux directeurs périscolaires. Ainsi, les équipes d'animation utilisent cet outil comme moyen pour référencer tous les enfants participant mais aussi pour l'organisation logistique (nombres d'enfants dans les groupes, création des projets...)

Dans cette plaquette, les horaires, les méthodes d'organisation et les contacts des référents éducatifs sont précisés pour donner toutes les informations aux familles. Un rappel du projet éducatif ainsi que les détails des objectifs pédagogiques pour les activités proposées sont inscrites sur cette communication.

V. L'évaluation

Les différentes réunions de concertation pour co-piloter le projet avec les acteurs éducatifs évoqués plus haut, permettront d'évaluer les objectifs opérationnels et les différentes actions mises en place au cours de l'année. Cela permettra également d'envisager de nouvelles perspectives. Des points d'évaluation sont établis dans le but d'avoir un cadre de référence pour évaluer les contenus et les attendus du projet.

1. Les critères et indicateurs d'évaluation

Lors des comités de pilotage, les techniciens initieront la démarche d'analyse avec ce tableau et pourront ainsi évaluer si oui ou non les objectifs sont atteints.

Objectif 1 : Sensibiliser les enfants aux notions de vie en collectivité en respectant toutes les formes de diversité		
Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à une éducation non genrée - Permettre la mise en œuvre d'une éducation non genrée 	Les acteurs éducatifs ont harmonisé et développé leurs connaissances sur l'éducation non genrée.	Les discours tenus aux enfants, les projets et les activités proposés ont été réfléchis pour qu'aucun stéréotype de genre ne soit appliqué. Le choix des enfants dans les activités est beaucoup plus mixte.
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants à toutes formes de discrimination - Développer les notions de respect de chacun avec les enfants et les parents - Favoriser des temps éducatifs inclusifs 	Les enfants peuvent s'exprimer facilement et mettre des mots sur le respect des autres et des différences	Diminution des conflits entre les enfants à propos des différences d'autrui.

<ul style="list-style-type: none"> - Développer une communication harmonieuse entre enseignants/ parents/agents périscolaires 	Utiliser plusieurs moyens de communication pour éviter les pertes d'informations (échanges, mails, fluidité dans les informations transmises)	Les retours d'inscriptions ou de participations aux différents temps sont tous récupérés par les techniciens, en temps et en heure. Les retours sont positifs sur les événements.
--	---	--

Objectifs 2 : Permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives, culturelles et de découverte variées

Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités artistiques, culturelles et sportives à tous les enfants 	Des activités artistiques et culturelles ont été inscrites sur les programmes de TAP	Au moins 4 activités variées ont été identifiées
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités ludiques et variées 	Des activités sportives ont été inscrites sur les programmes Des activités de relaxation et de calme ont été proposées aux enfants	Au moins 6 activités variées ont été identifiées Au moins 4 activités variées ont été identifiées
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités de temps libres 	Les TAP temps libres sont plus présents sur les programmes	Au moins 2 nouveaux créneaux dans l'année dans chaque école ont été identifiés

Objectif 3 : Permettre aux enfants de comprendre et d'agir sur les enjeux de la biodiversité et du développement durable

Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de comprendre l'intérêt de manger de façon responsable 	Les enfants inscrits aux ateliers cuisine responsable ont participé et ont montré de l'intérêt pour cette animation Des projets entre les accueils périscolaires et les cantines ont été proposés aux enfants	L'engouement et une demande plus importante des enfants à participer à l'atelier autour de l'alimentation

<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne dans le respect de son environnement 	<p>Les enfants ont compris et peuvent verbaliser les enjeux écologiques futurs et pratiquer des gestes éco-citoyens</p>	<p>Les enfants sont capables de décrire pourquoi on ne doit pas gaspiller, de faire attention à l'eau, à la lumière...</p> <p>Les enfants savent trier les déchets dans le compost, et les déchets dans les poubelles correspondantes</p>
---	---	---

Objectif 4 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant en garantissant son équilibre d'évolution et d'apprentissage au sein du groupe

Objectifs opérationnels	Critères	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la prise en compte de son bien être : - Alimentation équilibrée - Savoir écouter ses besoins biologiques 	<p>Les enfants s'expriment de manière quotidienne et informelle auprès des adultes qui les entourent sur leur fatigue, leurs repas, leurs besoins primaires</p>	<p>Le retour des enfants sur ce sujet est libre et plus fréquent</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Encourager et promouvoir le dispositif « coup de pouce » - Permettre aux enfants d'appréhender les apprentissages scolaires dans des conditions calmes et détendues. - Développer son libre arbitre - Aider l'enfant à se sentir légitime dans l'expression de ses idées - Apprendre à écouter - Apprendre à respecter les autres, la différence 	<p>La communication du dispositif « coup de pouce » est étendu et visible plus largement pour les collégiens et les enfants (dans les cahiers des enfants, contact CPE des collègues)</p> <p>Des ateliers de débats menés par les enfants sont mis en place pour laisser s'exprimer les enfants et favoriser leur libre arbitre</p>	<p>Une augmentation des demandes de la part des familles et des adolescents dans les limites de l'encadrement et du dispositif</p> <p>Des débats impulsés par les enfants ont été concrétisés</p>

2. Les outils d'évaluation

A l'aide **d'une grille d'évaluation**, le PEDT sera évalué lors des bilans intermédiaires.

L'évaluation s'appuiera sur trois axes :

L'efficacité

- Les objectifs du PEDT ont-ils été atteints ?

L'impact

- Le PEDT favorise-t-il la concertation et la dynamique du territoire ?

La pertinence

- Les activités et projets mis en place en TAP répondent-ils aux objectifs du PEDT ?
- Les différentes actions menées sont-elles pertinentes et adaptées aux enfants ?

Un bilan écrit avec les enfants est également proposé. Ce bilan permet aux équipes éducatives de faire un constat, une analyse en fin de chaque cycle pour améliorer les TAP et leur organisation. C'est aussi un bilan pour percevoir le climat et le ressenti général envers les activités proposées en TAP.

VI. Synthèse

La ville de Boulazac Isle Manoire met en œuvre un PEDT s'inscrivant dans une politique éducative ambitieuse, par l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports. C'est pourquoi la semaine scolaire à 4,5 jours est reconduite pour les trois années à venir. La variété des activités proposées en TAP permet une réelle dynamique associative. Les activités sont en grande majorité appréciées des enfants et des familles. Les enfants sont ravis de découvrir de nouvelles activités. Ces offres variées nécessitent néanmoins d'être allégées pour le rythme et les besoins des enfants. Des activités plus calmes et relaxantes seront mises en place de manière plus permanente. Les directeurs périscolaires et leurs équipes travaillent à la conception de projets pédagogiques adaptés, prenant en compte cette particularité et ce constat identifié. Des échanges réguliers ont lieu avec les responsables périscolaires et les intervenants ; afin que les bilans intermédiaires garantissent la bonne mise en œuvre des TAP.

L'évaluation du précédent PEDT a permis de montrer l'importance des dispositifs de soutien à la scolarité. Ainsi le dispositif « *coup de pouce* » sera valorisé et mis en avant pour que davantage de familles puissent en bénéficier. Les projets en partenariat avec l'association « *Les pieds dans le plats* » pour les projets sur l'alimentation ou l'association « *Egraines* » avec le CMJ seront également renouvelés car leur mise en place a contribué à l'efficacité du précédent projet.

De nouveaux projets prenant plus en compte la dimension écologique seront mis en place, tout en mettant en synergie les actions d'éducation à la citoyenneté.

Un travail complémentaire doit être harmonisé entre les enseignants, élus, familles, directeurs périscolaires et techniciens éducatifs. Ces réunions, bilans intermédiaires et rencontres instaurés dans ce PEDT permettront d'assurer la complémentarité éducative et ainsi être en cohésion. Les moyens mis en œuvre par la Ville (budget, intervenants, dispositifs éducatifs, personnels ...) seront également évalués afin de garantir des services municipaux de qualité.

Annexe 1 : Synthèse des objectifs éducatifs

AXES EDUCATIFS	OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS OPERATIONELS Effets Attendu	ACTION ET ACTIVITES MISES EN PLACE
<p>VIVRE ENSEMBLE <i>Développer les notions de vie citoyenne dans un collectif</i></p>	<p>Sensibiliser les enfants aux notions de vie en collectivité en respectant toutes les formes de diversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à une éducation non genrée - Permettre la mise en œuvre d'une éducation non genrée - Sensibiliser les enfants à toutes formes de discrimination - Développer les notions de respect de chacun avec les enfants et les parents - Développer une communication harmonieuse entre enseignants/ parents/périscolaires - Favoriser des temps éducatifs inclusifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Banc de l'amitié customisé par les enfants - Sas de décompression pour les enfants qui ont besoin de calme – création d'une salle sensorielle - Règles de vie des activités mises en place – à faire avec les enfants - Harmoniser les règles de vie construites en classe avec celle du périscolaire - Formation des animateurs aux enfants à troubles du comportement et en situation de handicap - Mise en place d'ateliers débats ; groupe de paroles - Ouvrir le type d'activités proposées (mécanique, cuisine, menuiserie, coutures ...) pour former des citoyens autonomes - Mise en place d'un café des parents - WC individuel Mixte dans chaque école dans la mesure du possible

<p>CULTURE ET DECOUVERTE</p> <p><i>Permettre à tous les enfants d'accéder librement à des activités de découverte culturelle, éducative et sportive</i></p>	<p>Permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives, culturelles et de découvertes variées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités artistiques, culturelles et sportives à tous les enfants - Proposer des activités ludiques et variées - Proposer des activités de temps libres 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités autour de manipulation de matières - Valorisation des projets et des productions des enfants aux parents, aux enseignants et à la municipalité - Semaine de découverte d'activités en début de période pour laisser choisir les enfants
<p>ECOCITOYENNETE</p> <p><i>Développer auprès des enfants les droits et devoirs du citoyen en prenant en compte la dimension écologique</i></p>	<p>Permettre aux enfants de comprendre et d'agir sur les enjeux de la biodiversité et du développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de comprendre l'intérêt de manger de façon responsable - Favoriser l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne de dans le respect de son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention autour de l'équilibre alimentaire et de la consommation responsable - Sensibilisation des intervenants aux gestes écoresponsables et au non gaspillage - Equiper les classes de poubelles jaunes et les cours de récréation - Avoir des bacs de collecte de piles / cartouches d'encre - Création d'un compost et d'un potager - Proposer des repas à thèmes - Mettre en place une pesée des déchets alimentaires à la fin des repas pour sensibiliser les enfants aux gaspillages « randonneur du gaspillage » - Ateliers cuisine - Mettre en place une organisation pour responsabiliser les enfants au service/nettoyage - Instauration des serviettes en tissu pour l'école élémentaire - Organiser des sorties « nettoyons la nature »

<p style="text-align: center;">EPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU</p> <p style="text-align: center;"><i>Donner la possibilité aux enfants de grandir dans les meilleures conditions</i></p>	<p style="text-align: center;">Favoriser l'épanouissement de l'enfant en garantissant son équilibre d'évolution et d'apprentissage au sein du groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la prise en compte de son bien être : donner la possibilité aux enfants de reconnaître une alimentation équilibrée et savoir écouter ses besoins biologiques - Encourager et promouvoir le dispositif « coup de pouce » - Permettre aux enfants d'appréhender les apprentissages scolaires dans des conditions calmes et détendues. - Développer son libre arbitre - Aider l'enfant à se sentir légitime dans l'expression de ses idées - Apprendre à écouter - Apprendre à respecter les autres, la différence 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des activités calmes et de détente - Activités autour de la manipulation de matière - Invitation des parents à venir manger à la cantine en proposant un planning mensuel pour pouvoir s'inscrire - Espaces d'expressions et d'échanges - Echanges autour de la laïcité - Coin « Cocooning » : Tapis de sol, coussins, coin calme, salle « sensorielle » - Faire participer les enfants à la création des menus avec des partenariats (agents de la restauration, diététicien(ne) ...) - Atelier philosophique, groupe de débat - Jeux de société basés sur les émotions, la discussion, l'écoute - Jeux de société : créer une culture commune - Mettre en place un questionnaire en amont, aux enfants sur des idées de TAP - Création d'un jardin potager, arbres fruitiers - Mise en place d'une boîte à idées - Graver les murs « tag » : Possible uniquement sur l'école de Joliot Curie - Faire du Graff éphémère sur de grandes toiles ou du filmographe
--	---	---	--

VILLE DE
BOULAZAC
Isle Manoire

